

POURQUOI NOUS ORGANISER EN ASSEMBLEES GENERALES ?

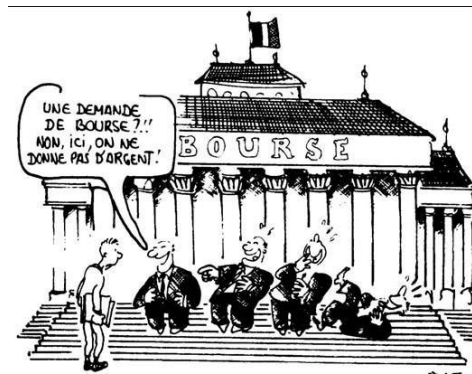
La situation des cités U ne cesse de se dégrader. Les loyers augmentent chaque année et les nécessaires rénovations des cités les plus délabrées n'ont pas lieu, ou sont prétexte à une nouvelle augmentation des loyers (Condillac, Village Olympique...). Les résidents sont les premiers touchés par le manque de personnels, qui voient leurs contrats se précariser et leurs conditions de travail se dégrader (surcharge de travail etc.). Quant aux étudiants étrangers, ils sont victimes d'une politique discriminatoire de la part du CROUS, basée sur la préférence nationale et qui se traduit par l'application de quotas.



Cette situation est due au désengagement financier de l'État dans le CROUS – et dans tous les services publics en général. L'État ouvre ainsi la voie à une privatisation rampante, sous prétexte que le CROUS n'est (forcément...) plus à même de remplir ses missions. La construction de nouvelles cités U, sous-traitées à des entreprises privées qui, loin de servir les étudiants, se font des profits sur leur dos (les loyers sont exorbitants) n'en est qu'un exemple.

A Grenoble, la rentrée 2010 apporte son lot de mauvaises surprises. Outre la traditionnelle augmentation injustifiée des loyers, les résidents de la cité Berlioz (?) se sont vus retirer le téléphone dans leurs chambres – pourtant compris dans le montant du loyer – sous prétexte que « tous les étudiants ont un portable ». Plus grave, les résidents de Berlioz et la Tronche (?) ont appris que le sol des couloirs contient de l'amiante...

Catastrophique, cette situation n'est pourtant pas une fatalité. Mais nous n'avons rien à attendre de nos prétendus « représentants » dans les instances du CROUS (le taux d'abstention à ces élections dépasse les 90% !). Ces derniers sont englués dans une logique de cogestion qui les amène à bafouer les intérêts des résidents. Ainsi, le Conseil d'administration du CROUS, en octobre 2010, a voté le projet d'établissement pour les trois ans à venir. Il est axé sur un « partenariat public - privé » : l'argent public sera géré par des entreprises privées. Aucune organisation étudiante représentée n'a voté contre...



Pour défendre nos conditions de vie et notre droit à un logement décent, nous ne pouvons donc compter que sur nos luttes. Les étudiants lillois en grève des loyers au printemps dernier l'ont bien compris. Dans la lignée de leur lutte exemplaire, des collectifs regroupant étudiants et personnels du CROUS se sont montés

dans de nombreuses villes. A Grenoble notamment, où des AG ont eu lieu au printemps dernier (Village Olympique, Fauré...). En cette rentrée 2010, le simple affichage d'un appel à la grève des loyers par des résidents des Taillées a alerté le directeur du CROUS. Ils exigeaient l'installation du WIFI. Moins d'une semaine plus tard, le directeur du CROUS a annoncé qu'elle aurait lieu en janvier 2011. Cet exemple nous prouve que des victoires sont à portée de main.

Pour cela, il faut nous organiser en Assemblées Générales. Elles seules sont réellement démocratiques, puisqu'elles regroupent les résidents eux-mêmes. C'est à nous seuls d'établir nos revendications. Certaines sont spécifiques à notre cité U, d'autres peuvent concerner l'ensemble des résidences (non-augmentation des loyers etc.). C'est à nous seuls aussi de décider collectivement de nos moyens d'action.

Nous n'aurons que ce que nous prendrons ! Seule la lutte paie !

Collectif CROUS en lutte 38

crousenlutte38@gmail.com

Soutenu par : ASEG-FSE, CGT-CROUS, CNT-SR, Défends-Toit, UEC 38

